



---

Textes rédactionnels et annonces associatives doivent nous parvenir au plus tard le 1<sup>er</sup> lundi du mois de parution.

<b>Heures d'ouverture</b> du bureau de la Mairie :	Lundi et mercredi de 8 h à 12 h, vendredi de 13 h à 16 h Tél : 03 88 08 94 06 – Télécopie : 03 88 08 57 59 Courriel : <a href="mailto:mairie@stotzheim.fr">mairie@stotzheim.fr</a> site internet : <a href="http://www.stotzheim.fr">www.stotzheim.fr</a>
<b>Permanence</b> du Maire :	Lundi soir de 19 h à 20 h
Réunion du <b>Conseil Municipal</b> :	Tous les 1ers lundis du mois
Heures d'ouverture de la <b>bibliothèque</b> :	Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 et vendredi de 18 h 30 à 20 h 30
Heures d'ouverture de la <b>déchetterie</b> de Barr : (Tél : 03 88 08 24 64)	Lundi, mercredi, vendredi et samedi (sauf jours fériés) de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00
<b>TAXI CO</b> :	Réservation 24 heures à l'avance au 09 69 39 77 13
Urgences <b>Eau et Assainissement</b> :	Tél 24 h/24 h : 03 88 19 97 09
Ramassage des <b>poubelles jaunes</b> :	Semaines impaires : <b>prochaines collectes jeudis 16/07, 30/07, 13/08 et 27/08</b>
Collecte des <b>conteneurs à verres</b> :	Semaines paires : lundis dans la matinée
<b>Société Protectrice des Animaux d'Alsace Centrale</b> :	03 88 57 64 68
<b>Conciliateur de justice</b> :	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mardi du mois à la mairie de Barr de 10 h 00 à 12 h 00 sans RDV.
<b>Centre médico-social</b>	13 avenue Dr Marcel KRIEG à BARR, 03 68 33 80 91

---

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 25 juin 2015

---

*Sous la présidence de Jean-Marie KOENIG, Maire.*

**Étaient présents** :

*Les Adjoint(e)s : Céline MASTRONARDI, André METZ et Michèle FETZER*

*Les Conseillers municipaux : Joanne ALBRECHT, Anne DIETRICH Joseph EHRHART, Valérie HIRTZ, Dominique LEHMANN, Didier METZ, Philippe SCHMITT, Benoît SPITZ.*

**Absents excusés** : *Carine GOERINGER, Marc HARRER et Robert RIESTER*

**Procurations** : *Carine GOERINGER à Valérie HIRTZ  
Marc HARRER à Michèle FETZER*

---

N° 1

### **SALLE MULTI-ASSOCIATIVE : CHOIX DES ENTREPRISES**

- Vu la délibération du 3 novembre 2014 par laquelle le Conseil municipal décide d'effectuer les travaux de la salle multi-associative,
- Vu la délibération du 27 janvier 2015 par laquelle le Conseil municipal valide les devis retenus pour les travaux d'électricité et chauffage de la salle multi-associative,
- Vu la délibération du 16 mars 2015 par laquelle le Conseil municipal attribue les travaux de menuiserie et maçonnerie et décide d'effectuer une nouvelle demande d'offres pour le lot plâtrerie, les travaux décrits dans la première demande ayant été modifiés,
- Vu la délibération du 8 juin 2015 par laquelle le Conseil municipal valide le plan pour les travaux et les appels d'offres pour les lots peinture, sanitaire, plâtrerie et parquet ponçage,
- Vu les devis recueillis,
- Vu le compte rendu de la Commission Appel d'Offres qui s'est réunie ce jour pour étudier les offres et présente aux membres le tableau comparatif,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE d'attribuer les travaux aux entreprises suivantes :

<b>Travaux</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Montant HT</b>
Lot Peinture	Peintur's Heibel et Gargowitsch – 67140 BARR	3 410,10 €
Lot Sanitaire	Thierry WACH SARL – 67140 STOTZHEIM	4 241,00 €
Lot Plâtrerie	KB2P SAS – 67310 BALBRONN	7 908,07 €
Lot Parquet ponçage	ES PARQUET – 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	1 937,00 €

- AUTORISE le Maire à signer les devis pour ces travaux.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

**N° 2**

**ACHAT DE MATÉRIEL POUR LES ÉCOLES : CHOIX DU PRESTATAIRE**

- Vu la délibération du 3 novembre 2014 par laquelle le Conseil municipal décide de renouveler le parc informatique des écoles,
- Vu le cahier des charges établi par la Commission Communication, présenté aux membres du Conseil lors de la séance du 4 mai 2015, suite aux besoins énoncés par les écoles,
- Vu le compte rendu de la Commission Communication réunie le 18 juin 2015 pour le comparatif des offres reçues pour l'achat de matériel pour les écoles,
- Vu les variantes proposées,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE de retenir l'offre proposée par CEBEA SAS, sise 67640 FEGERSHEIM, comprenant l'installation de 3 vidéoprojecteurs, 2 écrans de projection, une paire d'enceintes, 7 ordinateurs portables, pour un montant HT de 6 988,00 €,
- PRÉCISE que ce montant comprend également l'achat d'une paire d'enceintes HP mini jack/USB supplémentaire, l'achat d'un ordinateur portable TOSHIBA avec station d'accueil supplémentaire, le déplacement du 2<sup>e</sup> poste fixe dans la classe de CE1 et la mise en réseau de l'imprimante située dans le local technique,
- DIT que le déplacement des imprimantes du local technique vers la cuisine et vice-versa sera effectué en régie communale,
- AUTORISE le Maire à signer le devis pour accord.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

**N° 3**

**SUBVENTION À L'ASSOCIATION FLEURS DE STOTZHEIM**

- Vu la demande de subvention de l'Association Fleurs de Stotzheim pour le remboursement des frais avancés pour l'achat de peinture pour les palettes aux couleurs des drapeaux français et allemand installées place de la mairie dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire du Jumelage,
- Vu la facture acquittée n° FA0177765 du 27/05/15 de SCHREIBER-RELIUS, sis 67540 OSTWALD, d'un montant TTC de 406,80 €,
- Considérant que cet achat relève de la Commune,
- Considérant que pour rembourser cet achat, la Commune peut verser une subvention exceptionnelle,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 406,80 € TTC à l'Association Fleurs de Stotzheim, pour rembourser les frais avancés,
- DIT que cette subvention sera inscrite au compte 6574 du Budget Primitif 2015.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

**MODIFICATION BUDGÉTAIRE N° 2**

- Vu le Budget Primitif 2015,
- Vu la délibération du 6 octobre 2014, point divers, par laquelle le Conseil municipal décide de déplacer un double lampadaire à l'entrée Est, un lampadaire simple, le radar pédagogique ainsi que de creuser une tranchée sur la route pour mettre en place une gaine pour un futur aménagement d'un point lumineux,
- Vu la facture de l'entreprise CRESA d'un montant HT de 6 530,00 €,
- Considérant que ces travaux n'ont pas été inclus dans la Budget Primitif 2015,
- Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer un ajustement budgétaire,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE de modifier comme suit le Budget Primitif 2015 :

Dépenses d'investissement :

- |   |   |            |
|---|---|------------|
| · Article 2151 - 1014 (travaux voirie)        | + | 6 000,00 € |
| · Article 21311 - 1015 (accessibilité mairie) | - | 6 000,00 € |

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

**LE COMPTE RENDU INTÉGRAL DES DÉLIBÉRATIONS EST AFFICHÉ À LA MAIRIE**

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

**AOÛT**



07/08/2015	Don du sang	Mairie	Amicale Donneurs de Sang	18 h 30
10-15/08/2015	Séjour franco-allemand			
15/08/2015	Célébration et apéritif	Salle des Fêtes	Cercle Saint Nicolas	10 h 00

**Le calendrier des manifestations du Pays de Barr et du Bernstein est à la disposition du public à la Mairie.**

## AUTORISATIONS DES SOLS ACCORDÉES

Déclaration préalable :

- |                     |  |
|---------------------|--|
| - Cyrille SPITZ     | Clôture, 23 Haut-Village               |
| - Sébastien SCHIRCK | Clôture mitoyenne, 10 rue des Tilleuls |
| - Patrick DUPRE     | Clôture mitoyenne, 8 rue des Tilleuls  |
| - Gwenn GAUDIN      | Clôture mitoyenne, 12 rue des Tilleuls |

## FERMETURE DE LA MAIRIE

En raison des congés d'été, le secrétariat de la mairie sera

**exceptionnellement fermé les mercredis 5, 12 et 19 août 2015.**

Le secrétariat sera ouvert au public :

- les lundis 3, 10 et 17 août de 8 h 00 à 12 h 00,
- les vendredis 7, 14 et 21 août de 13 h 00 à 16 h 00.



# RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

La Communauté des Communes Barr-Bernstein organise une réunion publique d'information à l'attention des habitants de Stotzheim

**le lundi 27 juillet 2015 à 20 h 00**

**dans la grande salle de la mairie**

concernant les travaux d'aménagement prévus sur la rivière de Mulhbach.



---

## CENTRE DE LOISIRS À ANDLAU ET PROGRAMME ACTIVITÉS BARR-BERNSTEIN ÉTÉ 2015

L'animation Jeunesse de la Communauté des Communes Barr-Bernstein organise un centre de loisirs à Andlau **du 6 juillet au 14 août 2015** pour les enfants de 6 à 12 ans.

### Au Programme :

- |   |   |
|---|---|
| 1 <sup>ère</sup> semaine (6 au 10/07) :     | <i>Semaine aquafolie</i>                                |
| 2 <sup>ème</sup> semaine (15 au 17/07) :    | <i>Semaine mini-camp « sur les traces des indiens »</i> |
| 3 <sup>ème</sup> semaine (20 au 24/07) :    | <i>Le Petite Prince</i>                                 |
| 4 <sup>ème</sup> semaine (27/07 au 31/07) : | <i>Semaine « mille saveurs »</i>                        |
| 5 <sup>ème</sup> semaine (3 au 07/08) :     | <i>Les arts du spectacle</i>                            |
| 6 <sup>ème</sup> semaine (10 au 14/08) :    | <i>Semaine nature</i>                                   |



**Le programme complet et les inscriptions sont disponibles en mairie.**

**Renseignements : Animation Jeunesse – Communauté des Communes Barr-Bernstein –**

**57 rue de la Kirneck 67140 BARR – Tél. : 03 88 08 84 22**

**Chloé ROTH : 06 30 71 53 79 – [chloe@barrbernstein.fr](mailto:chloe@barrbernstein.fr)**

L'animation jeunesse de la Communauté des Communes Barr-Bernstein organise également, pour les vacances d'été, diverses activités à la carte et des camps d'été pour les enfants de 10 à 15 ans.

Au programme des activités : Baseball, piscine, kayak/escalade, construction char vendanges, millénaire de la cathédrale, parc du petit prince, cinéma, karting...

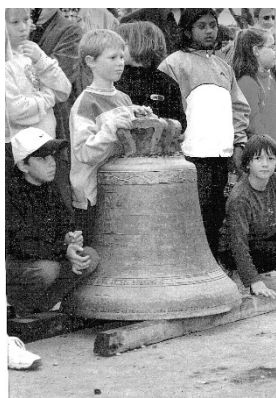
Camps d'été : séjour à Perros-Guirec, mini-camp équestre, mini-camp citoyen et mini-camp avion.

**Le programme complet et les inscriptions sont disponibles en mairie.**

**Renseignements et inscriptions : Animation Jeunesse – Communauté des Communes Barr-Bernstein –**

**57 rue de la Kirneck 67140 BARR – Jonathan : 06 84 829 200 [jonathan@barrbernstein.fr](mailto:jonathan@barrbernstein.fr)**

---



## SONNERIE DES CLOCHES DE L'ÉGLISE DE STOTZHEIM sur Youtube.com

Le 16 mars 2002 une nouvelle cloche a été coulée à Stotzheim, offerte par notre ancien maire honoraire René Weisgerber et son épouse.

D'après le rapport du campanologue O. Tarozzi, la nouvelle cloche est d'une très bonne qualité musicale et son intégration à la sonnerie existante parfaite. **La sonnerie a été enregistrée le 9 juin 2012** par un campanologue amateur suisse-allemand dont le pseudonyme est « Frauenfelder82 ». Ce dernier a mis une **vidéo de**

**l'enregistrement en ligne sur la chaîne Youtube.com.**

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez donc désormais **découvrir la belle sonnerie de Stotzheim sur Internet** à l'adresse suivante :

<https://www.youtube.com/watch?v=tvkuJXvHo8A>

ou en allant sur Youtube.com / Frauenfelder82 / Stotzheim



## NOSTALGIEFAHRT

Ortenberg-Stotzheim

samedi 25 juillet 2015

Dans le cadre du 50ème anniversaire du Jumelage, M. Markus VOLLMER, Maire d'Ortenberg, organise un périple en bus et voitures des années 60 de Ortenberg à Stotzheim.

L'objectif est de faire le même trajet que nos anciens il y a 50 ans, en passant par le bac de Rhinau, et d'apporter l'invitation officielle pour les festivités du 50<sup>e</sup> anniversaire du jumelage qui auront lieu le dimanche 20 septembre 2015 à Ortenberg.

**Ils seront à Stotzheim** avec 2 bus et des voitures anciennes

**le samedi 25 juillet 2015**

**de 14 h à 17 h**

**dans la cour de l'école.**

Toute la population est cordialement invitée au verre de l'amitié offert par la Commune à cette occasion.

*Nous vous informons également que, dans le cadre de cette manifestation, la Commune a pris un arrêté municipal pour*

*interdire la circulation et le stationnement le temps des festivités. Une déviation est organisée par la rue de Benfeld et le Quartier Central.*



# LIVRE RÉTROSPECTIVE ORTENBERG-STOTZHEIM



À l'occasion des festivités du 50<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre Ortenberg et Stotzheim, la paroisse St Barthélémy d'Ortenberg a édité un **livret bilingue « Nous construisons notre avenir »**.

Cet ouvrage est une rétrospective d'un demi-siècle d'amitiés fructueuses et de relations marquantes entre nos deux communes avec de nombreux témoignages de part et d'autre. Un grand merci à tous ceux qui en ont permis la réalisation.

**Ce livre est disponible pour 7,50 € au presbytère et à la mairie** (si vous voulez vous le procurer à la mairie, il faudra prévoir de payer en liquide (avec le compte exact), les chèques français n'étant pas encaissables sans frais en Allemagne).



Les bénéfices recueillis seront reversés à des œuvres caritatives.



**50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE :**  
**20 septembre 2015 à Ortenberg**  
**Inscription pour les bus**

Le 50<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre Ortenberg et Stotzheim aura lieu cette année à Ortenberg le 20 septembre prochain.

La commune a d'ores et déjà réservé 3 bus pour cette occasion.

À présent, nous aurions **besoin de connaître les personnes intéressées par cette manifestation et souhaitant y aller en bus**, sachant que le départ de Stotzheim sera aux environs de 8 h le matin.

Nous vous remercions de bien vouloir retourner le coupon-réponse ci-dessous pour le 1<sup>er</sup> septembre à la mairie.

---

**50<sup>e</sup> anniversaire jumelage dimanche 20 septembre 2015 : Inscription pour le bus**

*Coupon à retourner à la mairie pour le 1<sup>er</sup> septembre 2015*

**Si vous vous inscrivez à plusieurs, nous avons besoin de tous les noms** (la compagnie d'autocar souhaite une liste complète des personnes qu'elle prend en charge) :

Prénom/NOM \_\_\_\_\_

Prénom/NOM \_\_\_\_\_

Prénom/NOM \_\_\_\_\_

(si vous êtes plus que 3 personnes, veuillez ajouter les autres prénoms/noms sur le coupon)

s'inscrit/s'inscrivent pour le bus du 20 septembre 2015.